



- de **14h45 à 15h45** Noms de N à Z

Les MUGUETS  
(Moyenne Section)      ⇒ « Portes ouvertes », visite de la classe :  
- de **11h00 à 12h00** Noms de A à L  
- de **13h45 à 14h45** Noms de M à Q  
- de **15h00 à 16h00** Noms de R à Z

Les ROSES  
(Petite Section)      ⇒ « Portes ouvertes », visite de la classe :  
- de **10h00 à 11h00** Noms de A à B  
- de **11h15 à 12h15** Noms de C à D  
- de **14h00 à 15h00** Noms de E à P  
- de **15h15 à 16h15** Noms de Q à Z

**Apporter le matériel demandé.  
Les parents accompagnent les enfants et repartent avec eux.**

**La cantine n'est pas assurée pour les Maternelles le mardi 1er septembre**

**JEUDI 3 SEPTEMBRE** :

**Cantine assurée pour les élèves inscrits en Maternelle et en Primaire.**

### **HORAIRES DE L'ECOLE**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : Ouverture de l'école : **8h15** (matin) - **13h20** (après-midi)  
Le soir, la porte est fermée à 16h30 et n'ouvre qu'à 17h15 pour la première sortie des élèves à la garderie et 17h30 pour la sortie des élèves à l'étude ou aux ateliers.

**ACCUEIL**      ⇒ **Accueil assuré dans la « grande cour » (dans le hall pour les CP et les maternelles)**

•MATIN :

- A partir de **08h15** pour les Classes primaires
- A partir de **08h30 (08h15\*** pour les élèves de maternelle ayant des aînés au Primaire).

•APRES-MIDI :

- A **13h20** précises pour les externes des Classes primaires et maternelles.

**L'accueil des élèves des classes maternelles est assuré entre 08h30 et 08h50.**

**\*Accueil dans le hall de 08h15 à 08h30 uniquement pour les élèves des Roses (PS), Muguets (MS) et Coquelicots (GS) ayant des aînés en Primaire.**

**Les parents quittent l'établissement aussitôt et ne stationnent pas dans le hall.**

Du CP au CM2, une arrivée au-delà de 8h30 est interdite.  
Pour les PS, MS et GS, les arrivées sont permises jusqu'à 8h50.

### **HEURES DE CLASSE**

**CLASSES PRIMAIRES / CP - CE - CM :**

Matin                    **08h30 à 11h45.**  
Après-midi            **13h25 à 16h25**

En cas de retard des parents à la sortie des classes, les enfants (du CE1 au CM2) iront à l'étude et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h30 et les familles devront s'acquitter d'un ticket d'étude.

## CLASSES MATERNELLES/ROSES- MUGUETS - COQUELICOTS :

Matin 08h30/08h50 à 11h40.

Après-midi 13h20 à 16h15

En cas de retard à la sortie des classes, les enfants des parents (de la PS au CP) iront à la garderie et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h15.

Il est strictement interdit aux parents, aux accompagnateurs et aux enfants de remonter en classe et de circuler dans les couloirs après la sortie des classes, de la garderie, de l'étude et des ateliers.

Les enfants doivent vérifier qu'ils n'ont rien oublié car en aucun cas ils ne pourront remonter dans leur classe et ceci non seulement pour une question de sécurité mais dans un but éducatif.

En cas de retard, l'élève doit passer à l'accueil retirer un billet de retard.

Les retards répétés ou non justifiés sont signalés à la directrice et passibles de sanctions.

De même, toute absence doit être signalée le jour même par téléphone puis justifiée par écrit.

**Par égard pour le personnel et pour la bonne marche de l'établissement, nous vous demandons de respecter tous les horaires indiqués ci-dessus : notamment celui de la fermeture du portail le matin à 8h30 pour les primaires, de la porte à 8h50 pour les maternelles et celui du soir de la garderie qui s'achève à 18h00 précises.**

A l'attention des parents de **petite et toute petite section** – Rentrée 2020/2021 :

Pour faciliter l'accueil de vos enfants dans la classe des Roses en début d'année, nous vous proposons l'organisation suivante :

1<sup>ère</sup> semaine : les parents accompagnent leurs enfants jusque dans la classe.

2<sup>ème</sup> semaine : les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de la classe

3<sup>ème</sup> semaine : les parents accompagnent leurs enfants jusqu'au cordon dans le hall.

En vous remerciant de bien vouloir respecter cette organisation.

## **GARDERIE ET ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR**

### **GARDERIE**

Une garderie est proposée aux élèves de Maternelle et de CP le soir de 16h15 à 18h00.

Il s'agit d'un service que l'établissement rend aux familles. Les enfants pourront jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, dessiner, lire...

Elle a lieu les :

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

Les sorties ont lieu à des heures précises : 17h15, 17h30, 17h45 et 18h00

La garderie débutera le jeudi 3 septembre 2020 et se terminera le vendredi 2 juillet 2021.

Il n'y aura pas de garderie les veilles de vacances scolaires, de jours fériés, de week-end de fête.

Les jours sans garderie sont :

**Vendredi 16 octobre (veille vacances la Toussaint)**

**Vendredi 18 décembre (veille vacances de Noël)**

**Vendredi 12 février (veille des vacances d'hiver)**

**Vendredi 2 avril (WE de Pâques)**

**Vendredi 16 avril (veille des vacances de printemps)**

**Vendredi 7 mai (veille we du 8 mai)**

**Vendredi 21 mai (WE de Pentecôte)**

**Vendredi 2 juillet (vacances d'été)**

**Lundi 5 juillet**

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2, 3, ou 4 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée. Les tickets passagers sont en vente au secrétariat (par carnet de 10 tickets)  
En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie après avoir prévenu le secrétariat avant 14h00. **Il n'y aura pas d'inscription possible au ticket à la garderie du vendredi soir.**

Le prix annuel pour 4 soirs hebdomadaires est de 1184 €. Le goûter est inclus.

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

Aucun enfant ne sera gardé au-delà de 18h00. Les familles devront prendre toutes les dispositions nécessaires dans ce sens.

Si des retards devenaient excessifs ou répétés, l'enfant ne serait plus admis à la garderie et ceci sans contrepartie financière (pas de remboursement en cas d'inscription à l'année)

### **ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR**

Une étude surveillée fonctionnera, pour les élèves du CE1 au CM2, les :

LUNDI - MARDI – JEUDI de 16h30 à 17h30.

Les enfants devront réaliser leur travail du soir ; il ne s'agit pas de cours particuliers. Les parents devront chaque soir prévoir un temps pour échanger et vérifier le travail avec leur enfant.

L'étude débutera le jeudi 3 septembre 2020.

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2 ou 3 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée.

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie après avoir prévenu le secrétariat avant 14h00. (achat d'un ticket « exceptionnel ») d'étude ou étude + garderie

Le prix annuel de l'étude est de : 3 soirs hebdomadaires = 522 €

2 soirs hebdomadaires = 348 €

1 soir hebdomadaire = 174 €

Possibilité de garderie ensuite de 17h30 à 18h00 :

1 soir = 94 €/ an, 2 soirs = 188 €/an, 3 soirs = 282 €/an.

Possibilité d'inscription à la garderie pour les élèves de Primaire le vendredi.

Prix annuel de la garderie du vendredi (de 16h15 à 18h00) : 296 Euros

Il n'y aura pas d'inscription possible au ticket à la garderie du vendredi soir.

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

## **ATELIERS PERISCOLAIRES**

**Les bulletins d'inscription seront distribués le jour de la rentrée, les inscriptions devront être rendues avant le vendredi 4 septembre 2020 dernier délai.**

**Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.**

**Les ateliers débuteront la première semaine d'octobre.**

❖ **Atelier Approche gestuelle du théâtre :**

Il est proposé le mardi ou le jeudi aux élèves à partir du CE2 de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera entre 144 euros et 214 euros pour l'année (montant mis sur la facture) suivant le nombre d'inscrits (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

L'atelier débutera le mardi 29 septembre et le jeudi 1<sup>er</sup> octobre (prévoir 3 tickets d'étude le mardi et 4 tickets d'étude le jeudi éventuellement pour septembre)

#### ❖ Atelier Échecs

Il est proposé le lundi (débutants et intermédiaires), mardi (avancés) ou le jeudi (débutants et intermédiaires), aux élèves à partir de la Grande Section au CM2 de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera de 190 euros pour l'année par chèque à l'ordre du « Cavalier de Neuilly joint au bulletin d'inscription (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 28 septembre. (prévoir d'acheter 3 ou 4 tickets d'étude ou garderie éventuellement pour septembre)

#### ❖ Atelier Anglais

Il est proposé le lundi (GS), le mardi (CP) et le jeudi (CE1) aux élèves de Grande Section, CP et CE1 de 16h30 à 17h30 (16h30 à 17h15 pour les GS).

Le tarif annuel sera de : 200 euros ou 3 fois 66.66 euros en GS (durée 45 mn : 16h30 à 17h15),

255 euros en CP et CE1 ou 3 fois 85 euros (durée 1h00 : 16h30 à 17h30)

L'inscription s'effectue sur le site de «Cap' English» joint au bulletin d'inscription (entre 8 et 12 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 5 octobre. (prévoir d'acheter 3 ou 4 tickets d'étude ou garderie éventuellement pour septembre)

### **ATTENTION :**

<b>LES ELEVES DE GS, CP et CE1 NE POURRONT PARTICIPER QU'A UN SEUL ATELIER PAR SEMAINE</b>
--

**Trois ateliers sont prévus sur temps scolaire pour tous les élèves de la classe concernée (sans inscription)**

#### ❖ Atelier Tennis

Il est proposé aux élèves de CM1 et CM2 par roulement sur l'année scolaire.

### ❖ Atelier Expression corporelle

Il est proposé le vendredi sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves de Grande Section et CP par roulement sur l'année scolaire

### ❖ Atelier « Chant Gospel »

Il est proposé sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves du CE1 au CM1 par roulement sur l'année scolaire.

**Ces ateliers débiteront la première semaine d'octobre. Les externes auront la possibilité de déjeuner à l'école ce jour là sur inscription. Le planning donné par l'enseignant de votre enfant).**

## CALENDRIER DES VACANCES :

**TOUSSAINT :** du Vendredi 16 Octobre 2020 au soir  
au Lundi 02 Novembre 2020 au matin

**NOËL :** du Vendredi 18 Décembre 2020 au soir  
au Lundi 04 Janvier 2021 au matin

**HIVER :** du vendredi 12 Février 2021 au soir  
au Lundi 1<sup>er</sup> Mars 2021 au matin

**PRINTEMPS :** du vendredi 16 Avril 2021 au soir  
au mardi 03 Mai 2021 au matin

**ASCENSION :** du Mardi 11 mai 2021 au soir  
au Lundi 17 mai 2021 au matin (vendredi de l'Ascension donné)

**PENTECÔTE :** du Vendredi 21 mai 2021 après la classe  
Au Mardi 25 mai 2021 au matin

**SORTIE DES CLASSES :** **Vendredi 2 juillet 2021:** fin des cours (pas de garderie vendredi 1er juillet au soir)  
Lundi 5 juillet: journée de garderie/rangement (sur inscription)  
Mardi 6 juillet: journée pédagogique pour les enseignantes (pas d'école mardi 6 juillet)

**Ce calendrier est donné sous réserve de modifications.**

## REUNIONS DE RENTREE

- Mugnets (MS) - CP - CM1/CM2 → Jeudi 10 Septembre de 18h15 à 19 h 45
- CE1, CE2, CM2 → Mardi 15 Septembre de 18h15 à 19 h 45
- Roses (PS) - Coquelicots (GS) - CM1 → Jeudi 17 Septembre de 18h15 à 19 h 45

**Sous réserve de modifications**

**Il s'agit d'une présentation générale de l'organisation de la classe. Vous pourrez prendre rendez-vous avec l'enseignante pour les cas particuliers.**

## FOURNITURES ET LIVRES

Les livres sont prêtés aux élèves.

En contrepartie, nous vous demandons de remettre à votre enfant **un chèque de caution de 100 euros** le jour de la rentrée, à l'ordre de l'OGEC « La Trinité » (sous enveloppe marquée au nom de l'enfant). Ce chèque sera restitué à la fin de l'année scolaire sous réserve que tous les livres soient utilisés avec précaution durant l'année et en parfait état. Dans le cas contraire la caution déposée en septembre sera conservée par l'établissement.

Ils devront impérativement être recouverts.

Comme chaque année, les listes de fournitures pour la prochaine rentrée sont à télécharger sur le site internet de l'établissement

## LE TABLIER

Un tablier en coton bleu marqué au nom de l'école, est obligatoire pour toutes les classes. Nettoyé en fin de semaine, il doit être rapporté à l'école dès le lundi matin. Il sera marqué au nom de l'élève qui l'accrochera au vestiaire le soir avant de rentrer à la maison.

Les élèves sans tablier ne pourront être acceptés à l'école.

Les élèves de maternelle et CP repartiront chaque soir avec le tablier.

Les familles ont la possibilité d'acheter un tablier en cours d'année (s'adresser au secrétariat)

Les tabliers seront livrés à l'école fin août et distribués le jour de la rentrée.

Site pour commander les tabliers :

[www.letablierdecole.com](http://www.letablierdecole.com)

## TENUE DE SPORT

- Short, tee-shirt et tennis
- Lorsque le temps est plus frais : un jogging et un sweat-shirt
- Piscine (CP et CE1) : maillot de bain, serviette de toilette

## RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS ET RENDEZ- VOUS :

Le carnet de liaison : les circulaires, les mots des enseignants ou des parents doivent être datés et signés.

Les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous pris à l'aide du carnet de liaison.

La directrice reçoit les familles sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Les cahiers ou fichiers sont remis aux parents chaque semaine ou quinzaine (suivant la classe) pour signature.

Le livret personnel de compétences est remis deux fois par an en maternelle et trois fois par an en primaire.

Il doit être rapporté à l'école après chaque période. Il sera rendu aux familles contre signature d'une décharge en fin de scolarité à l'école primaire.

**L'école ne garde pas de photocopie de ces carnets.**

**En cas de perte, elle ne pourra donc fournir de duplicata.**

### Ecole directe :

Les codes d'accès à école directe changent chaque année et vous sont transmis par courrier courant septembre.

Vous devrez personnaliser votre mot de passe et garder vos codes précieusement (accès aux documents comptables, aux documents scolaires...)

## MEDICAMENTS

Ils ne sont pas autorisés à l'école, sauf pour les maladies chroniques et avec prescription médicale.  
Un PAI signé par le médecin est alors obligatoire.

Les récréations sont obligatoires pour tous les élèves y compris celle sur le temps du déjeuner. En cas de maladie, les parents devront prendre leurs dispositions.

L'école n'est pas habilitée à donner un médicament aux élèves.  
En cas de fièvre, maux de tête ou vomissements..., nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.

PAI/reconduction d'un PAI à l'identique

La nécessité d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) apparaît dans deux circonstances principales :  
1- prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.  
2- organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est à réclamer à l'école et à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Lorsqu'un PAI a été établi une année, il peut être reconduit l'année suivante si et si seulement il est identique au précédent.

Pour cela, il faudra réclamer le document « Reconduction du PAI à l'identique »

Toute allergie alimentaire doit être signalée (PAI alimentaire obligatoire)